



Commission économique pour l'Europe**Comité des forêts et de l'industrie forestière****Soixante-dix-huitième session**

Genève, 4-6 novembre 2020

Point 6 d) de l'ordre du jour provisoire

**Rapports présentés et activités mises en œuvre au titre
du Programme de travail intégré de Varsovie pour 2018-2021
et décisions en la matière****Contribution à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020
et à l'établissement du Rapport paneuropéen sur les forêts
et la gestion durable des forêts 2020****Principaux résultats de l'Évaluation des ressources
forestières mondiales 2020 : état et importance des forêts
dans la région de la Commission économique pour l'Europe****Note du secrétariat***Résumé*

Il sera fait part aux délégations des éléments récents concernant l'état d'avancement et les résultats de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 de la FAO et du Rapport paneuropéen CEE/FAO/Forest Europe sur les forêts et la gestion durable des forêts 2020.

Il leur sera aussi fait part des principaux résultats de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 de la FAO, l'accent étant mis sur la région de la CEE ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour stocker et diffuser les informations collectées.

Le Comité est invité à :

- a) Débattre des résultats du cycle de 2020 d'établissement de rapports à l'échelle mondiale et à l'échelle régionale sur les forêts et la gestion durable des forêts ;
- b) Formuler des observations sur les processus et procédures du cycle de 2020 d'établissement de rapports à l'échelle mondiale et à l'échelle régionale sur les forêts et la gestion durable des forêts ;
- c) Assurer un suivi et conseiller sur les modalités de diffusion.



I. Introduction

1. L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 offre une vision d'ensemble de l'état des forêts et des tendances observées depuis 1990 dans la gestion des forêts. Tant l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 que le Rapport paneuropéen CEE/FAO/Forest Europe sur les forêts et la gestion durable des forêts 2020 sont le fruit d'une étroite collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Commission économique pour l'Europe (CEE) et Forest Europe, avec l'appui d'organismes et mécanismes œuvrant dans le domaine des forêts.

2. Le présent document, qui a été établi en collaboration avec le secrétariat de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO, repose sur les « Principaux résultats de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 » (FAO, 2020) qui sont en outre mis en parallèle avec les tendances observées dans la région de la CEE¹.

3. Les pays de la région ont été regroupés comme suit : CEE-Ouest², CEE-Centre³, CEE-Sud-Est⁴ et Fédération de Russie. Cette répartition s'est faite en fonction de l'emplacement géographique mais aussi de l'abondance de ressources forestières. Elle ne repose sur aucun critère économique, politique ou d'autre nature.

II. Principaux résultats de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 – Tendances à l'échelle mondiale et à celle de la Commission économique pour l'Europe

Les forêts recouvrent presque le tiers de la surface terrestre mondiale – plus de 40 % des forêts de la planète se situent dans la région de la CEE.

4. « Le monde compte une superficie forestière totale de 4,06 milliards d'hectares, ce qui correspond à 31 % de la superficie totale des terres. Cela équivaut à 0,52 hectares par personne – bien que les forêts ne soient pas également réparties entre les populations du monde ou sur le plan géographique. Le domaine tropical compte la plus grande part de forêts du monde (45 %), suivi des domaines boréal, tempéré et sous-tropical. Plus de la moitié (54 %) des forêts du monde se trouve dans cinq pays uniquement : la Fédération de Russie, le Brésil, le Canada, les États-Unis d'Amérique et la Chine. » (FAO, 2020).

5. Les forêts de la région de la CEE recouvrent 1,71 milliard d'hectares (42 % de la superficie totale). La région présente le taux le plus élevé de couvert forestier (37 %) et une superficie par personne (1,4 hectare) supérieure à la moyenne mondiale. La forêt boréale est la plus courante (63 %), suivie de la forêt tempérée (29 %), la forêt sous-tropicale ne représentant que 7 % du couvert forestier de la région. La superficie cumulée de la Fédération de Russie, du Canada et des États-Unis d'Amérique représente 86 % de la superficie forestière de la région de la CEE.

¹ La somme des nombres peut différer des totaux indiqués et la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100, du fait que les chiffres ont été arrondis à l'unité. Les pays n'ont pas tous renseigné sur chacun des paramètres.

² Canada et États-Unis d'Amérique.

³ Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie et Ukraine.

⁴ Arménie, Azerbaïdjan, Chypre, Géorgie, Israël, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie.

La superficie forestière mondiale diminue mais le taux de recul de la forêt s'est ralenti – la superficie forestière dans la région de la CEE continue de croître, mais à un rythme qui s'est ralenti.

6. « Le monde a perdu 178 millions d'hectares de forêt depuis 1990, ce qui équivaut à peu près à la superficie de la Libye. Le taux de perte forestière nette a diminué considérablement sur la période 1990-2020 en raison d'une réduction de la déforestation dans certains pays et d'une augmentation de la superficie forestière dans d'autres, due au boisement et à l'expansion naturelle de la forêt. Le taux de perte forestière nette est passé de 7,8 millions d'hectares par an sur la période 1990-2000 à 5,2 millions d'hectares par an sur la période 2000-2010 et à 4,7 millions d'hectares par an sur la période 2010-2020. Le rythme s'est ralenti ces dernières années en raison d'une réduction du taux d'expansion de la forêt. » (FAO, 2020).

7. À l'inverse des tendances observées au niveau mondial, la superficie forestière dans la région de la CEE a augmenté au cours de ces trente dernières années, gagnant environ 33,5 millions d'hectares. Le taux de croissance est passé de 0,9 million d'hectares par an au cours de la période 1990-2000 à près de 1,8 million d'hectares par an au cours de la décennie 2000-2010, puis il est retombé à 0,6 million d'hectares par an au cours de la décennie 2010-2020. La concurrence avec d'autres utilisations des terres a été citée comme étant le facteur principal dans le ralentissement observé.

L'Afrique présente la perte nette de superficie forestière la plus élevée – la sous-région CEE-Centre a fait part de la plus forte croissance nette de superficie forestière de la région de la CEE.

8. « L'Afrique a eu le taux annuel de perte forestière nette le plus élevé en 2010-2020, avec 3,9 millions d'hectares, suivie de l'Amérique du Sud, avec 2,6 millions d'hectares. Le taux de perte nette de superficie forestière a augmenté en Afrique sur chacune des décennies concernées depuis 1990. En revanche, il a sensiblement baissé en Amérique du Sud, avec une réduction de moitié environ sur la période 2010-2020 par rapport à la période 2000-2010. L'Asie a enregistré la plus grande croissance nette de superficie forestière en 2010-2020, suivie de l'Océanie et de l'Europe. Cependant, l'Europe et l'Asie ont enregistré des taux de croissance nette sensiblement plus bas en 2010-2020 par rapport à 2000-2010. L'Océanie a subi des pertes nettes de superficie forestière sur la période 1990-2000 et 2000-2010. » (FAO, 2020).

9. Tous les sous-groupes de la région de la CEE ont contribué à la croissance nette de la superficie forestière. La sous-région CEE-Centre a enregistré le taux de croissance absolue le plus élevé pour la superficie forestière au cours des trois décennies écoulées (16,8 millions d'hectares), suivie de la Fédération de Russie (6,4 millions d'hectares), de la CEE-Ouest (6 millions d'hectares) et de la CEE-Sud-Est (4,3 millions d'hectares). Cette dernière sous-région a enregistré le taux de croissance le plus élevé en termes de proportion de la superficie forestière existante, à savoir 0,4 % par an. Le taux de croissance a certes continué d'augmenter dans la sous-région de la CEE-Sud-Est au cours des trois décennies écoulées, mais tous les sous-groupes de la région ont enregistré des taux de croissance nette plus bas en 2010-2020 non seulement par rapport à 2000-2010 mais aussi par rapport à 1990-2000.

La déforestation se poursuit, mais à un rythme plus faible – les pays de la région de la CEE font part de zones déboisées, qui sont toutefois minoritaires par rapport à l'expansion de la forêt.

10. « Environ 420 millions d'hectares de forêt ont été perdus dans le monde à cause de la déforestation depuis 1990, mais le taux de perte forestière a sensiblement diminué. Sur la période de cinq ans la plus récente (2015-2020), le taux annuel de déforestation a été estimé à 10 millions d'hectares au lieu de 12 millions d'hectares sur la période 2010-2015. » (FAO, 2020).

11. La déforestation dans la région de la CEE a touché environ 6,4 millions d'hectares depuis 1990 mais l'expansion de la forêt (39,9 millions d'hectares) a été bien supérieure. La déforestation dans la région est passée de 1,5 million d'hectares en 1990-2000 à 3,1 millions d'hectares en 2010-2020.

À l'échelle mondiale comme à celle de la région de la CEE, plus de 90 % des forêts se sont régénérées naturellement.

12. « Quatre-vingt-treize pour cent (3,75 milliards d'hectares) de la superficie forestière du monde est composée de forêts naturellement régénérées et 7 % (290 millions d'hectares) correspond à des forêts plantées. La superficie de forêt naturellement régénérée a diminué depuis 1990 (à un rythme décroissant) mais la superficie de forêt plantée a augmenté de 123 millions d'hectares. Le taux annuel de croissance de la superficie de forêt plantée a connu un ralentissement au cours des dix dernières années. » (FAO, 2020).

13. Quatre-vingt-treize pour cent des forêts de la région de la CEE se régénèrent naturellement, taux qui était bien supérieur avant 1990. La part de forêt plantée (7 % du total) a augmenté d'environ 44 millions d'hectares au cours des dix années écoulées, la plupart de cette croissance étant observée dans la sous-région CEE-Ouest.

Les plantations représentent environ 3 % des forêts du monde – dans la région de la CEE, elles ne représentent que 1 %.

14. « Les plantations forestières couvrent environ 131 millions d'hectares, soit 3 % de la superficie forestière mondiale et 45 % de la superficie totale des forêts plantées. La proportion la plus élevée de plantation forestière se trouve en Amérique du Sud, où ce type de forêt représente 99 % de la superficie totale de forêt plantée et 2 % de la superficie forestière totale. La proportion la plus petite de plantation forestière se trouve en Europe, où elle représente 6 % des forêts plantées et 0,4 % de la superficie forestière totale. » (FAO, 2020).

15. Selon la définition qui en est donnée dans l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020, les plantations forestières sont gérées de manière intensive, composées d'une ou deux essences, équiennes, plantées à des intervalles réguliers, et établies principalement à des fins productives. Les plantations représentent environ 45 % de la superficie totale des forêts plantées dans le monde, mais seulement 17 % des forêts plantées dans la région de la CEE. Les plantations forestières couvrent 21 millions d'hectares de la région de la CEE, soit 10 millions d'hectares en plus par rapport à 1990, et la plupart (14 millions) se trouvent dans la sous-région CEE-Ouest.

Plus de 700 millions d'hectares de forêt se trouvent dans des aires protégées juridiquement constituées – 123 millions d'hectares de forêt se trouvant dans des aires protégées se situent dans la région de la CEE.

16. « À l'échelle mondiale, environ 726 millions d'hectares de forêt se trouvent dans des aires protégées. L'Amérique du Sud, une des six principales régions du monde, présente la proportion la plus élevée de forêt se trouvant dans des aires protégées, soit 31 %. La superficie de forêt dans les aires protégées a enregistré une hausse de 191 millions d'hectares depuis 1990 dans le monde, mais le taux annuel de progression a connu un ralentissement en 2010-2020. » (FAO, 2020).

17. Dans la région de la CEE, 123 millions d'hectares de forêt se trouvent dans des aires protégées (environ 7 % de la forêt de la région), ce qui est nettement inférieur à la moyenne à l'échelle mondiale. Près de la moitié se situe dans la sous-région CEE-Ouest (61 millions d'hectares) mais la sous-région CEE-Sud-Est a la part la plus élevée de forêts protégées, à savoir 37 %. La superficie de forêts protégées dans la région de la CEE a augmenté de près de 56 millions d'hectares et a pratiquement doublé au cours de ces trente dernières années ; son taux de croissance, qui était de 3,2 % par an au cours de la décennie 2000-2010 est tombé à 0,9 % par an au cours de ces dix dernières années.

Les forêts primaires couvrent environ 1 milliard d'hectares – près de la moitié se situent dans la région de la CEE.

18. « Le monde dispose encore d'au moins 1,11 milliard d'hectares de forêt primaire – c'est-à-dire de forêts composées d'espèces indigènes dans lesquelles aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés. Le Brésil, le Canada et la Fédération de Russie abritent, à eux trois, plus de la moitié (61 %) des forêts primaires du monde. La superficie de forêt primaire a diminué de 81 millions d'hectares depuis 1990 mais le rythme de perte a diminué de plus de moitié en 2010-2020 par rapport à la décennie précédente. » (FAO, 2020).

19. Environ la moitié des forêts primaires de la planète (0,54 milliard d'hectares) se situent dans la région de la CEE. Deux sous-groupes de la région dominant à cet égard : CEE-Ouest, avec 0,28 milliard d'hectares, et la Fédération de Russie, avec 0,26 milliard d'hectares. Trois des sous-groupes de la région (CEE-Sud-Est, CEE-Ouest et CEE-Centre), qui ont fourni des données pour les trois décennies écoulées, ont fait part d'une augmentation de 5,2 millions d'hectares de forêts primaires, essentiellement liée à la restauration des caractéristiques naturelles de ces forêts.

Plus de 2 milliards d'hectares de forêt sont soumis à des plans de gestion – 1,4 milliard d'hectares de ces forêts se situent dans la région de la CEE.

20. « La plupart des forêts d'Europe sont soumises à des plans de gestion ; en revanche, moins de 25 % des forêts d'Afrique et moins de 20 % des forêts d'Amérique du Sud sont soumises à des plans de gestion. La superficie de forêt soumise à un plan de gestion est en progression dans toutes les régions – globalement, elle a augmenté de 233 millions d'hectares depuis 2000, pour atteindre 2,05 milliards d'hectares en 2020. » (FAO, 2020).

21. Environ 84 % des forêts de la région (1,4 milliard d'hectares), sont soumises à un plan de gestion/protection. La Fédération de Russie a indiqué que toutes les forêts sont dotées de plans de gestion et, dans les sous-régions CEE-Sud-Est et CEE-Centre, 91 % et 78 % des forêts respectivement en sont dotées. Malgré un taux de soumission à un plan de gestion déjà élevé, la superficie des forêts soumises à un plan de gestion a continué de croître de 65,7 millions d'hectares par rapport à 1990, essentiellement du fait de l'augmentation dont les pays de la sous-région CEE-Ouest ont fait part.

Les incendies constituent la perturbation forestière la plus fréquente dans les tropiques – la région de la CEE est aux prises avec les ravages causés par les incendies, les insectes et les maladies.

22. « Les forêts subissent de nombreuses perturbations pouvant nuire à leur santé ou vitalité, et pouvant réduire leur capacité de fournir une gamme complète de biens et de services écosystémiques. Environ 98 millions d'hectares de forêt ont été touchés par les incendies en 2015 ; ces incendies étaient principalement situés dans le domaine tropical, où près de 4 % de la superficie totale de forêt a brûlé cette année-là. Plus de deux tiers de la superficie totale de forêt touchée se trouvait en Afrique et en Amérique du Sud. Les insectes, les maladies et les événements climatiques graves ont endommagé presque 40 millions d'hectares de forêt en 2015, surtout dans les domaines tempéré et boréal. » (FAO, 2020).

23. La région de la CEE a indiqué que près de 11 millions d'hectares de forêts avaient été touchés par des incendies en 2015, dont la plupart dans la sous-région CEE-Ouest (8 millions d'hectares). La superficie de forêt endommagée par les incendies a légèrement augmenté au cours de la période 2000-2017, avec des pics relevés en 2015 et 2017.

24. La superficie de forêt endommagée par des insectes, des maladies et des phénomènes climatiques extrêmes en 2015 était de 40 millions d'hectares à l'échelle mondiale, dont plus de 33 millions dans la région de la CEE. Sur ces 33 millions d'hectares, plus de 20 millions ont été endommagés par les insectes (dans la sous-région CEE-Ouest essentiellement), 4,5 millions par les maladies, 3,2 millions par les phénomènes climatiques extrêmes et 5 millions par d'autres causes.

Les forêts du monde appartiennent principalement au domaine public, mais la part de forêts privées a augmenté depuis 1990 – dans la région de la CEE, la part de forêts publiques est supérieure à la moyenne mondiale, mais les modalités de gestion sont diverses.

25. « Soixante-treize pour cent des forêts du monde relève de la propriété publique, 22 % relève de la propriété privée, et la propriété de ce qui reste est classée comme « inconnue » ou « autre » (cette dernière catégorie comprend surtout les forêts dont la propriété est contestée ou en transition). Le régime de propriété publique est majoritaire dans toutes les régions du monde et dans la plupart des sous-régions. Parmi les différentes régions, l'Océanie, suivie de l'Amérique du Nord et centrale et de l'Amérique du Sud, présente la part la plus élevée de forêts privées. À l'échelle mondiale, la part de forêts appartenant au domaine public a diminué depuis 1990 et la superficie de forêt appartenant au domaine privé a augmenté. » (FAO, 2020).

26. La part de forêts appartenant au domaine public dans la région de la CEE (82 % environ) est plus élevée que la moyenne à l'échelle mondiale, mais ce pourcentage varie d'une sous-région à l'autre. Pratiquement toutes les forêts des sous-régions de la Fédération de Russie et de la CEE-Sud-Est appartiennent au domaine public, tandis que dans la sous-région CEE-Centre, la part est de 45 %, soit un recul de près de 7 % par rapport à 1990. En valeurs absolues, la superficie des forêts relevant de la propriété publique et celle des forêts relevant de la propriété privée ont augmenté de 9 millions et 20 millions d'hectares, respectivement, depuis 1990.

27. « Les administrations publiques détiennent les droits de gestion de 83 % de la superficie forestière de propriété publique dans le monde. La gestion exercée par les administrations publiques est surtout majoritaire en Amérique du Sud, où elle compte pour 97 % des responsabilités de gestion dans les forêts de propriété publique. La part de droits de gestion de l'administration publique a diminué mondialement depuis 1990, avec une part croissante de forêts de propriété publique gérée par des entreprises, des entités et des institutions privées, ou par des communautés indigènes et tribales. » (FAO, 2020).

28. Dans la région de la CEE, 78 % des forêts appartenant au domaine public sont gérées par l'administration publique, contre 96 % en 1990. C'est dans la sous-région CEE-Sud-Est que cette proportion est la plus élevée (98 %), et dans la sous-région de la Fédération de Russie qu'elle est la moins élevée, avec environ 30 % des forêts du domaine public qui sont gérées par des entreprises, entités et institutions privées.

Le matériel sur pied des forêts dans le monde est en diminution, tandis qu'il a augmenté dans la région de la CEE au cours de ces trente dernières années.

29. « À l'échelle mondiale, le matériel total sur pied des arbres est passé de 560 milliards de mètres cubes en 1990 à 557 milliards de mètres cubes en 2020, en raison d'une diminution nette de la superficie forestière. D'autre part, le matériel sur pied par unité de surface a augmenté à l'échelle mondiale et dans toutes les régions : il est passé de 132 mètres cubes par hectare en 1990 à 137 mètres cubes par hectare en 2020. Le matériel sur pied par unité de surface est plus élevé dans les forêts tropicales d'Amérique du Sud et centrale, ainsi qu'en Afrique occidentale et centrale. Les forêts du monde contiennent environ 606 gigatonnes de biomasse vivante (aérienne et souterraine) et 59 gigatonnes de bois mort. La biomasse totale a légèrement baissé depuis 1990 mais la biomasse par unité de surface a augmenté. » (FAO, 2020).

30. Le matériel sur pied dans la région de la CEE a augmenté au cours de ces trente dernières années, essentiellement du fait que le prélèvement a été inférieur à la capacité de renouvellement mais aussi parce que la superficie forestière a augmenté. Le volume total de bois est de 206 milliards de mètres cubes en 2020 (soit 18 milliards de plus qu'en 1990). Le matériel sur pied a augmenté, passant de 111 mètres cubes par hectare à près de 120 mètres cubes par hectare au cours de la même période. La région de la CEE renferme 31 % (soit 187 gigatonnes) de la biomasse vivante dans le monde, et près de 60 % (soit 35 gigatonnes) du bois mort, la plupart se situant dans la sous-région CEE-Ouest et dans la Fédération de Russie.

31. Au cours de la même période, près de 39 milliards de mètres cubes de bois ont été récoltés dans la CEE, dont 32,7 milliards ont été utilisés à des fins industrielles et 6,3 milliards ont servi de source d'énergie. La plupart de cette récolte provenait de la sous-région CEE-Ouest (47 %), suivi de la CEE-Centre (37 %). Le volume de bois récolté en 2019 est inférieur à celui récolté il y a trente années de cela (1,51 milliard de mètres cubes en 1990).

Le stock total de carbone dans la forêt est en diminution – le volume de carbone stocké dans les écosystèmes de la région de la CEE a augmenté depuis 1990.

32. « La plupart du carbone forestier se trouve dans la biomasse vivante (44 %) et dans la matière organique des sols (45 %) ; ce qui reste se trouve dans le bois mort et la litière. Le stock total de carbone dans les forêts est passé de 668 gigatonnes en 1990 à 662 gigatonnes en 2020 ; la densité de carbone a légèrement augmenté sur cette période, passant de 159 à 163 tonnes par hectare. » (FAO, 2020).

33. Près de la moitié du carbone forestier à l'échelle mondiale (311 gigatonnes) provient de forêts de la région de la CEE, où la plupart du carbone est stocké dans les sols et la litière (55 % et 10 %, respectivement) ; 24 % seulement est piégé dans la biomasse vivante. Le volume total de carbone stocké, et sa densité, ont augmenté au cours de ces trente dernières années (passant de 174 tonnes à 182 tonnes par hectare), essentiellement en raison de la croissance de la biomasse vivante aérienne.

Environ 30 % de toutes les forêts sont principalement utilisées pour la production – la plupart d'entre elles se situent dans la région de la CEE.

34. « Au niveau mondial, près de 1,15 milliard d'hectares de forêt sont gérés principalement pour la production de bois et de produits forestiers non ligneux. En outre, 749 millions d'hectares sont affectés à des usages multiples, ce qui inclut souvent la production. La superficie de forêt principalement affectée à la production est restée relativement stable dans le monde mais la superficie de forêt à usages multiples a diminué d'environ 71 millions d'hectares depuis 1990. » (FAO 2020).

35. Dans la région de la CEE, environ 0,75 milliard d'hectares de forêts sont gérés à des fins de production de produits forestiers ligneux et de produits forestiers non ligneux (environ 45 % de la superficie forestière). La plus grande partie de la superficie forestière produite pour des usages multiples (0,30 milliard d'hectares) se situe dans la sous-région CEE-Ouest. La superficie forestière dont l'objectif de gestion est la production de produits forestiers ligneux et non ligneux a légèrement augmenté, toutefois la plupart des désignations d'objectif de gestion de la forêt n'ont guère évolué depuis 1990.

Près de 10 % des forêts du monde sont affectées à la conservation de la biodiversité – le quart d'entre elles se situent dans la région de la CEE.

36. « Globalement, 424 millions d'hectares de forêt sont principalement affectés à la conservation de la diversité biologique. Dans l'ensemble, 111 millions d'hectares ont été consacrés à ces fins depuis 1990, et la plus grande partie l'a été entre 2000 et 2010. Le taux de croissance de la superficie forestière principalement affectée à la conservation de la biodiversité a connu un ralentissement au cours des dix dernières années. » (FAO, 2020).

37. Dans la région de la CEE, ce sont 103 millions d'hectares de forêts qui sont principalement affectés à la conservation de la biodiversité, et l'on a enregistré une augmentation de 46 millions d'hectares après 1990 (principalement au cours de la période 2000-2010). La plus grande partie se situe dans la sous-région CEE-Ouest (59 %).

La superficie forestière principalement affectée à la protection du sol et de l'eau augmente – plus de la moitié de cette superficie se situe dans la région de la CEE.

38. « Environ 399 millions d'hectares de forêt sont principalement affectés à la protection du sol et de l'eau, soit une augmentation de 119 millions d'hectares depuis 1990. Le taux de croissance dans la superficie forestière affectée à ces fins a augmenté sur l'ensemble de la période, notamment au cours des dix dernières années. » (FAO, 2020).

39. Plus de la moitié de l'ensemble des forêts principalement affectées à la protection du sol et de l'eau se trouvent dans la région de la CEE (206 millions d'hectares), et la plupart (149 millions d'hectares) se situent en Fédération de Russie. La superficie forestière consacrée à la protection du sol et de l'eau a augmenté de près de 92 % depuis 1990, la croissance la plus spectaculaire ayant été relevée au cours de la période 2010-2020.

Plus de 180 millions d'hectares de forêt sont principalement utilisés pour les services sociaux – 39 millions d'hectares de cette superficie se situent dans la région de la CEE.

40. « Une superficie de 186 millions d'hectares de forêt dans le monde entier est affectée à des services sociaux tels que les activités récréatives, le tourisme, la formation, la recherche et la conservation des sites d'importance culturelle ou spirituelle. La superficie désignée pour cette utilisation de la forêt a augmenté de 186 000 hectares par an depuis 2010. » (FAO, 2020).

41. Dans la région de la CEE, seulement 39 millions d'hectares de forêt sont gérés essentiellement à des fins d'offre de services sociaux ; cette superficie est en léger recul depuis 1990.

III. Le processus d'évaluation

42. La FAO évalue la situation des forêts de la planète tous les cinq à dix ans depuis 1946. Les dernières évaluations des ressources forestières mondiales ont été faites tous les cinq ans pour suivre de près l'état des forêts dans le monde. Depuis le début du processus d'évaluation, la CEE et la FAO coopèrent à l'établissement de rapports sur les forêts afin d'appuyer les pays de la région de la CEE.

43. La coopération entre la FAO et la CEE s'est poursuivie sans problème pendant le cycle 2020 : l'établissement du rapport sur l'évaluation des ressources forestières mondiales s'est nourri du rapport conjoint CEE/FAO/Forest Europe sur les forêts et la gestion durable des forêts dans la région paneuropéenne. Toutes les opérations de collecte de données se sont déroulées de façon coordonnée et ont été menées conjointement par le secrétariat de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO, le groupe de liaison de Forest Europe à Bratislava et la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois.

44. La CEE, la FAO et Forest Europe ont mis au point, dans la concertation, les formats, termes et expressions, définitions, classifications et directives aux fins de l'établissement des rapports de 2020, ce qui a permis de réduire au minimum les incohérences entre les deux processus d'établissement de rapports.

45. Pour réduire la charge que représente l'établissement de rapports, les données utiles aux deux processus ont été collectées de façon simultanée via une plateforme commune, qui a également été utilisée pour faire part d'observations. Cela étant, deux interfaces différentes ont été utilisées pour saisir les données (pour des raisons techniques et d'organisation). Les correspondants nationaux ont fourni les données pour les deux processus, avec le concours d'experts désignés par la CEE, la FAO et Forest Europe.

46. La Section conjointe a soutenu activement le secrétariat de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et les États membres dans leurs activités de préparation et d'organisation des deux manifestations mondiales suivantes :

- La Consultation d'experts sur l'évaluation des ressources forestières mondiales (tenue en juin 2017 à Joensuu, en Finlande), qui a jeté les bases du processus d'établissement du rapport au niveau mondial pour 2020 ;
- La Réunion technique des correspondants nationaux et d'autres partenaires du questionnaire commun concernant la mise en place et l'organisation de la contribution régionale au cycle de rapports de 2020 (tenue en mars 2018 à Toluca de Lerdo, au Mexique), pendant laquelle le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 a été lancé.

47. Ces manifestations à l'échelle mondiale ont été suivies d'activités de renforcement des capacités au niveau régional :

- Atelier régional sur l'Évaluation des ressources forestières 2020 pour les pays d'Europe, le Caucase et l'Asie centrale (avril 2018, Genève), organisé par la CEE, la FAO et Forest Europe ;
- Atelier technique organisé pour les experts du Caucase et d'Asie centrale (Tbilissi, décembre 2018), organisé par la CEE et la FAO.

48. L'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts de la CEE/FAO a joué un rôle considérable dans la mise au point, la communication et la mise en œuvre de l'approche intégrée en matière d'établissement de rapports (en tant que correspondants nationaux mais aussi en tant qu'auteurs ou réviseurs), ainsi que pendant les réunions qui se sont tenues durant le cycle d'établissement de rapports de 2020, à :

- Tromsø (Norvège), en mai 2017 ;
- Tbilissi, en février 2018 ;
- Vienne, en novembre 2018 ;
- Copenhague, en décembre 2019.

49. En outre, la Section conjointe a pris part au Groupe consultatif sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO et au Groupe consultatif de Forest Europe sur l'État des forêts en Europe 2020.

50. La phase de collecte des données s'est achevée à la mi-2019 ; 50 des 56 pays de la CEE ont soumis des rapports au titre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (taux le plus élevé jamais enregistré, avec huit pays de plus par rapport au cycle de 2015). Des études théoriques, reposant sur des documents, ont été établies pour les pays qui n'avaient pas soumis de renseignements.

51. Les données régionales seront mises à disposition via une plateforme interactive qui leur sera consacrée, permettant aussi d'accéder à la base de données mondiales. Le stockage et la diffusion des informations sur la forêt à l'échelle de la planète et à l'échelle des régions s'en trouveront rationalisés. La base de données intégrée est une étape clef sur la voie d'une collecte des données pleinement intégrée (sous réserve de l'approbation des États membres).

52. La Section conjointe tient à exprimer sa gratitude au secrétariat de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO, au groupe de liaison de Forest Europe à Bratislava et aux experts nationaux et internationaux associés au processus, pour leur coopération à cette entreprise conjointe d'établissement de rapports, ainsi qu'à la Fédération de Russie et la Confédération suisse, pour leur appui financier.

IV. Questions à examiner

53. Le Comité souhaitera peut-être :

- a) Débattre des résultats du cycle de 2020 d'établissement de rapports à l'échelle mondiale et à l'échelle régionale sur les forêts et la gestion durable des forêts dans la région de la CEE ;
- b) Formuler des observations sur les modalités et procédures du cycle de 2020 d'établissement de rapports à l'échelle mondiale et à l'échelle régionale sur les forêts et la gestion durable des forêts ;
- c) Assurer un suivi et conseiller sur les modalités de diffusion.